

Décision

Générale

colonial

Décision n° 27 du 12 janvier 1948 au sujet de Ahmed Aouad,

n° 27

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1948

Date de publication
12 janvier 1948

Date du numéro
30 avril 1948

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : Art. 1er.— « 4° Commis D Alumed Aouad, 12° échelon (travaux publics) », lire: « 4° Commis :Ahmed Houmad, 13° échelon (travaux publics). » (Le reste sans changement.).